

Grève du service des Urgences

La Direction du CHI de Haute-Comté souhaite apporter des observations suite au mouvement de grève de ce jeudi 17 janvier 2019, du service des urgences et du SMUR de l'établissement.

La Direction a bien pris en compte les revendications du personnel des urgences sur le manque de moyens humains, matériel ainsi que les critiques portées sur les locaux du service.

Sur le manque de moyens humains, le service des urgences a connu une activité sur l'année 2018 assez stable au regard des années antérieures, au cours desquelles nous avons connu une activité en forte progression.

S'agissant des sorties SMUR nous rencontrons :

- Une baisse de moitié des transferts « d'hôpital à hôpital » qui s'effectuent désormais par un nouvel hélicoptère supplémentaire sur notre région.
- Une légère baisse du nombre de sorties primaires SMUR sur l'année 2018.

L'établissement subit une diminution de sa dotation sur la ligne budgétaire du SMUR de - 400 000 € non compensée par les recettes d'activités du service des urgences.

Dans ce contexte, la Direction a souhaité interpeller l'Agence Régionale de Santé pour financer une étude organisationnelle, afin de proposer toute amélioration dans le fonctionnement du service, dans le but de préserver la qualité des soins et la prise en charge des patients, mais également de préserver les conditions de travail et la sécurité des équipes soignantes.

Cette étude organisationnelle permettra aux professionnels de santé du service des urgences et du SMUR de faire part de leurs conditions de travail et d'exprimer leurs avis

sur l'organisation actuelle du service. A l'issu de cette étude, la Direction mettra en œuvre, les préconisations qui seront retenues.

A ce jour, la Direction des Soins met tout en œuvre pour pourvoir les postes vacants dans un contexte local très difficile majoré par notre proximité immédiate de la Suisse. Cette volonté se heurte aux difficultés actuelles de recrutement.

La Direction des Soins a parfaitement conscience de la nécessité de proposer une formation adaptée aux infirmiers intégrant ce service et s'engage à cet effet.

Concernant les locaux et le matériel, un nouveau plan directeur immobilier est en cours d'élaboration, celui-ci prendra en compte la faisabilité et l'amélioration des locaux notamment pour l'accueil des hospitalisations de courte durée. Une étude est actuellement en cours sur les demandes de matériels et d'équipements pour le service des urgences.

Soucieuse de la qualité de la prise en charge des patients et des conditions de travail des équipes soignantes et médicales, la Direction met en œuvre tous les moyens possibles pour répondre aux besoins des patients et des professionnels.

Renseignements – contacts presse :

Service communication

Romuald VIVOT : 03 81 38 58 57 – r.vivot@chi-hc.fr